

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire est un pays à forte croissance démographique. Elle a connu ces dernières années un important développement économique. A l'opposé de ce développement, l'environnement, composé de l'espace naturel (milieu marin, atmosphérique, terrestre) et l'espace habité (urbain et rural), se dégrade et est menacé.

Quelles sont les causes à l'origine de la dégradation de l'environnement et les actions en faveur de sa préservation ?

Nous présenterons d'abord les facteurs de la dégradation de l'espace ivoirien, ensuite les menaces qu'il subit et enfin les solutions entreprises pour sa préservation.



I. DE MULTIPLES FACTEURS A L'ORIGINE DE LA DEGRADATION DE L'ESPACE IVOIRIEN

1. Une exploitation abusive de l'espace ivoirien

a. Une agriculture et une exploitation forestière dévoreuses d'espace

Les pratiques ou méthodes agricoles qui dégradent fortement notre environnement sont : l'agriculture sur brûlis, la pratique incontrôlée des feux de brousse, les cultures extensives, l'usage abusif des pesticides (produits destinés à éliminer les parasites animaux ou végétaux qui pourraient s'attaquer aux cultures) et les fortes doses d'engrais utilisées pour la mise en valeur de ces plantations.

A cela il faut ajouter la surexploitation forestière, les déclassés inappropriés et les infiltrations clandestines dans les forêts classées.



b. L'orpaillage clandestin : une activité destructrice des sols et de l'eau

Cette activité s'attaque au couvert végétal (destruction du couvert végétal, ouverture de piste, installation de campement), au sol (décapage du sol, trous creusés partout dans le sol, pollution du sol) et aux eaux (utilisation du mercure et autres produits chimiques)



c. Le braconnage intensif

Des pratiques comme le braconnage (la chasse furtive et sans permission et intensive), la pratique incontrôlée des feux de brousse menacent l'espèce animale.



2. Des activités secondaire et tertiaire agressives

a. Au niveau des activités secondaires

Les facteurs de la dégradation de l'environnement urbain sont les concentrations d'usines près des lieux d'habitations avec les rejets des eaux usées, des fumées dans l'atmosphère ; les nuisances sonores...



b. Au niveau des activités tertiaires

Au niveau du secteur tertiaire, les activités qui dégradent l'environnement sont : Les activités commerciales génératrices de déchets (ordures près des habitations...), le transport polluant (gaz d'échappement, huile de moteur, bruits), le secteur informel (encombrement des rues, insalubrité, dépôt dans les rues des matériels roulants usés...).



3. Les facteurs naturels de la dégradation de l'environnement

L'érosion côtière, les inondations et leur corolaire de glissement de terrain constituent les causes naturelles de la dégradation de notre environnement.



4. L'urbanisation incontrôlée

Les villes se développent sans aucun respect des normes d'urbanisation : extension anarchique, occupation des sites impropres à l'habitation, l'insuffisance du drainage, de l'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets...



II. DES MENACES REELLES SUR LES MILIEUX NATUREL ET URBAIN

1. Un milieu naturel fortement dégradé

Les menaces qui planent sur le milieu naturel ivoirien sont :

- ✓ La dégradation du couvert forestier : En moyenne 400 000 hectares de forêt disparaissent chaque année.

En 1956 la Côte d'Ivoire disposait de 12 millions d'hectares de forêt et en 1991 elle est passée à 3 millions d'hectares. Aujourd'hui cette superficie est estimée à moins de 3 millions d'hectares.

- ✓ L'appauvrissement des terres : l'érosion des sols due à la disparition du couvert végétal et à l'exploitation abusive des terres entraînent son appauvrissement et la diminution de sa productivité.
- ✓ La perte de la biodiversité : la déforestation, les feux de brousse, le braconnage vont entraîner la disparition de certaines espèces animales et végétales.
- ✓ L'érosion des côtes : l'érosion côtière inhérente au relèvement du niveau de la mer est un réel danger pour le littoral ivoirien. C'est le cas du village de LAHOU-KPANDA qui a presque disparu. Ainsi, de nombreuses localités situées sur la côte.
- ✓ Le bouleversement du calendrier agricole : la déforestation et les émissions de gaz entraîne un dérèglement climatique qui agit sur les saisons et l'activité agricole



2. Un espace urbain en voie de pollution avancée

Les problèmes environnementaux en milieu urbain sont multiples.

- La production de bruits, d'eaux usées, de fumées toxiques et de déchets par les industries pollue les eaux, l'atmosphère et le cadre de vie.
- La prolifération des bidonvilles, l'insalubrité grandissante (l'amoncellement des ordures ménagères et détritiques de toutes sortes, la prolifération des dépôts sauvages et d'ordures ménagères, l'insuffisance de la collecte et du traitement des déchets, la prolifération de sachets d'emballage), les embouteillages, la pollution de l'air (la fumée des véhicules, les bruits assourdissants des maquis) sont la conséquence d'une urbanisation incontrôlée.



III. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

1. Actions menées par l'Etat

- La sensibilisation de la population à la prise de conscience environnementale
- L'élaboration d'un code de l'environnement
- La Réglementation de l'octroi des licences d'exploitation forestière et minière.
- La création ou le renforcement de structures de lutte pour la protection de l'environnement

Exemple : La SODEFOR (Société de développement des forêts) pour le reboisement, le CIAPOL (Centre Ivoirien Anti-Pollution) pour lutter contre les pollutions diverses, l'ANDE (Agence Nationale de l'Environnement)

- La création de réserves forestières et de parcs nationaux
- L'interdiction annuelle de pêche et/ou de chasse
- L'interdiction de pêche avec des produits chimiques
- La vulgarisation de la culture intensive
- La lutte contre les feux de brousse.
- L'obligation pour les usines de recyclage leurs eaux usées
- La Construction de centres de traitements des ordures ménagères et des déchets industriels
- La Création des espaces verts dans les centres urbains
- Le Renforcement du contrôle technique des véhicules (SICTA : Société Ivoirienne de Contrôle Technique des Automobiles)
- La Création des zones industrielles loin des résidences
- Le Ramassage systématique des ordures ménagères



2. La nécessité d'une prise de conscience de la population

La population ivoirienne doit prendre conscience des dangers que représente la destruction de l'environnement. Pour cela, elle doit changer de mentalité et de comportement vis-à-vis de son milieu de vie en luttant pour le garder sain. Ainsi, elle doit refuser :

- de déverser les eaux usées dans les rues
- de jeter les ordures dans les caniveaux et dans les rues
- de vivre à proximité des zones industrielles
- de construire sur les canalisations d'évacuation des eaux usées
- de détruire la forêt
- de procéder à l'exploitation illégale des minerais

Mais surtout de contribuer au financement de la lutte contre la dégradation de l'environnement en payant ses impôts (taxes de voiries, d'hygiène et d'assainissement, les taxes pour les pollueurs...)



CONCLUSION

Les activités économiques dégradent l'environnement en Côte d'Ivoire. Cette dégradation impacte la qualité de vie des ivoiriens. Conscient de cette situation, chacun de nous doit s'investir pour la sauvegarde de l'environnement.